

## Quinze apiculteurs distingués dans l'Ain pour la qualité de leur produit



Ils ont tous été décorés et un diplôme leur a été décerné.

**A** l'issue du concours des miels de l'Ain, organisé à l'initiative du Syndicat d'Apiculture de l'Ain, quinze apiculteurs et apicultrices de notre département se sont distingués par la qualité de leur produit.

Dimanche 28 mars dernier, lors de l'assemblée générale annuelle du Syndicat, le président Guy Saunier et le vice-président Jean-Pierre Dudemaine ont remis aux récipiendaires les diplômes d'or, d'argent ou de bronze. Dans chaque catégorie de

miel, les apiculteurs diplômés sont :

### Miel de plaine clair

Premier, Paul Gentil (Tramoyes) ; 2e, André Vincent (Neyron) ; 3e, Yves Marquis (Villemotier).

### Miel de plaine foncé

Premier, Alain Husser (Lyon) ; 2e, Pierre Vellut (Ferney-Voltaire) ; 3e, Martine Rabuel (St-Étienne-du-Bois).

### Miel de montagne clair

Premier, Gilles Thomasset (St Germain de Joux) ; 2e : Yves Marquis

(Villemotier) ; 3e : Benoît Merlo (Prévessin-Moëns).

### Miel de montagne foncé

Premier, René Laubez (Andert Condon) ; 2e, Joanny Poncet (Belleydoux) ; 3e, Jean-Pierre Delprez (Collonges).

### Miel d'acacia

Première, Paulette Pauget (Meillonas) ; 2e, Georges Dupasquier (St Nizier-le-Bouchoux) ; 3e, Jean-François Rebours (Péronnas). Le président Guy Saunier donne rendez-vous à tous les apiculteurs pour le prochain concours, en octobre 2010.